CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E6369** **VALABLE JUSQU'AU** **19/12/2027**

ÉDITÉ LE 28/10/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/04/1990

Raison sociale : ROLAND GROC - GABRIELLI

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 14/07/2009

677 CHEMIN DES GATILLES
82410 ST ETIENNE DE TULMONT

Capital : 30 528

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC MONTAUBAN 1990B00 123 1990B00123

Siret : 377 521 596 00017

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 7123394

Assurance Responsabilité Travaux :
SMA SA 1254000 /002 127622/0

Assurance Responsabilité Civile :
SMA SA 1254000 /002 127622/0

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/07/2026

Téléphone : 05 63 64 65 19 **Fax :**

Portable : 06 07 08 92 62

Responsabilité légale :
GABRIELLI FRANCIS GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) MAJORITAIRE

Site Internet :

E-mail : roland.groc@wanadoo.fr

Effectif moyen : 3 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 580 359 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
5111	Installation de plomberie sanitaire en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m²	3	11/09/2025
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

28/10/2026 15:03

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.